

Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages
Band: 1 (1907-1908)
Heft: 12

Vereinsnachrichten: Rapport annuel de l'Association suisse des ouvrières

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de sabot, et, certes, elle ne voudra pas le jouer non plus.

Il sera bon qu'au congrès se trouvent des personnes qui, sans colère et en toute impartialité, discutent cette complexe question et arrivent à une solution qui ne déchire point, mais qui réconcilie et qui nous fasse aboutir à ce que nous voulons de tout cœur, quelle que soit notre opinion dans le cas particulier :

« Un mouvement professionnel suisse fort, uni, qui englobe tout le monde et qui rende justice à chacun. »
Marguerite FAAS.

RAPPORT ANNUEL

de l'Association suisse des Ouvrières

Activité du comité central.

A la fin de cette nouvelle année d'activité, le comité central se fait un devoir de vous présenter un rapport de son travail.

Nos séances de comité ont eu lieu chaque mois ; nous y avons discuté et, quand cela était possible, nous avons réglé les correspondances reçues des sections.

Nous devons reconnaître que tout ce qui eût été possible et nécessaire n'a pas été fait, surtout quant à l'agitation.

Nous regrettons un certain relâchement de la part des sections. Pour ce qui est de la caisse, les comités de section nous ont communiqué fort peu de chose.

Les rapports des sections donnent quelques détails sur leur activité. Il faut reconnaître que la situation financière des sections, composées essentiellement de femmes gagnant un maigre salaire, n'est pas brillante et nous empêche de progresser rapidement.

La « Vorkämpferin ».

Durant la dernière année, le nombre des abon-

FEUILLETON

Là-bas, en Afrique, au milieu du haut et fertile pays, où le soir les palmiers chargés de leurs fruits lourds se balancent au gré des vents d'ouest, vivait un vieillard primitif et sage. Son nom était Ratio. Il avait de nombreux fils et filles, des gendres et des brus, des petits-fils et des petites-filles, qui vivaient avec lui d'un travail facile et paisible sous les toits protecteurs de leurs huttes de bambou.

Un jour il arriva qu'il fut obligé de quitter le pays. Il confia l'administration et la mise en valeur de tout le magnifique pays des palmes à ses fils et à ses filles.

Et quand il revint, plusieurs années après, il trouva toute sa famille devenue plus nombreuse, encore plongée dans le plus profond désespoir : un des fils n'ayant pas eu d'enfants avait trouvé temps et plaisir. Devenu propriétaire par persuasion, par ruse ou par force, de la plupart des palmiers, des meilleures plantations de melons, des sources les plus limpides et des plus belles huttes de bambous, tous ses frères, sœurs, neveux et nièces avaient dû entrer à son service, se voyaient forcés

nées privées à notre organe de lutte a augmenté.

Les sections ont compris de plus en plus qu'il est préférable de voir les membres inscrits individuellement comme abonnés et payant eux-mêmes leur remboursement.

Des pourparlers sont en cours avec l'Association suisse des ouvriers du Textile et son président, le camarade Eugster, pasteur.

Si ces pourparlers aboutissent avant le 1^{er} mai, la *Vorkämpferin* sera envoyée à l'avenir à toutes les ouvrières du textile dans la famille desquelles une personne reçoit le *Textilarbeiter*, organe obligatoire.

Au cas où la *Vorkämpferin* pourrait paraître tous les quinze jours dans la troisième année, cette entente serait très facile.

La rédaction et l'administration ont calculé que l'abonnement annuel à la *Vorkämpferin*, paraissant deux fois par mois, reviendrait à 1 fr. 50.

La rédaction, l'administration et la caissière centrale vous donneront à ce sujet un rapport détaillé au congrès et nous vous recommandons vivement d'accepter cette proposition.

Agitation.

Le mémoire relatif à l'assurance des malades et des femmes en couches a été rédigé à notre grande satisfaction par notre camarade Reichen et remis aux autorités fédérales.

Après mûre discussion, le comité central a décidé de déléguer notre camarade Marguerite Faas au congrès international des femmes, à Stuttgart.

La Section de Berne nous annonce qu'elle a créé une section de chant et, pour les enfants, une école du dimanche à base socialiste. Nous sommes heureux de saluer cette initiative et nous recommandons aux sections de l'imiter.

On a renvoyé au congrès une proposition de la camarade Faas, qui voudrait que l'association fonde une assurance-maternité et assurance pour femmes accouchées, ce qui faciliterait l'enrôle-

de travailler cinq fois plus qu'il était nécessaire pour mettre sous toit tous les fruits du pays et de ses forêts de palmiers.

Malgré cela, ils avaient faim, car ils ne recevaient que peu de fruits et encore étaient-ce les plus mauvais, alors que des tas tout entiers des meilleurs d'entre eux pourrissaient vers la hutte de bambou de l'opresseur tyranique, et que d'autres, magnifiques, se décomposaient dans les forêts voisines, encore pendus aux arbres qui les avaient produits.

De jour, ces misérables souffraient de la chaleur ; de nuit, ils gelaient presque, car l'usurpateur ne tolérait pas non plus que ses frères et sœurs tiennent leurs huttes et leurs vêtements en bon état.

Un jour éclata soudain une terrible famine. Quantité moururent. L'usurpateur resta en bonne santé et n'eut pas de pitié. Et voici que soudain le père revint et constata avec horreur la misère et le désespoir qui régnaient au milieu de son superflu. Il punit à coups de fouet ses fils lâches, tombés à l'esclavage. Quant à l'usurpateur, son fils sans enfant, il le chassa dans les plaines sauvages, où les lions le déchirèrent. Ce fils, en arabe pur, s'appelait « Capital ». Depuis, tous les autres nagèrent de nouveau dans l'abondance.

ment des femmes de ménage dans l'organisation.

Après le congrès de Stuttgart commença une action énergique en faveur du suffrage féminin. Dans la plupart de nos sections, et même dans quelques villes qui ne possèdent pas encore de section organisée, on tint de grandes assemblées publiques et, dans tout le pays, on vota des résolutions très favorables au suffrage féminin.

La position prise dans cette question le 10 novembre 1907 par nos camarades des syndicats est très remarquable.

A Olten, la conférence des comités des organisations appartenant à l'Union suisse des syndicats professionnels accepta à l'unanimité la résolution suivante :

La Conférence des comités des organisations se rattachant à l'Union suisse des syndicats professionnels (Olten-Hammer, 10 nov. 1907),

Considérant,

Que le machinisme et la misère économique du prolétariat ont imposé le salariat industriel à la femme qui est devenue de ce fait un facteur de la vie publique,

Considérant en outre :

que dans l'organisation syndicale suisse la réalisation du principe de l'égalité des sexes est considérée comme allant de soi :

appuie chaudement la proposition de l'organisation syndicale sœur :

espère que le comité du parti socialiste suisse donnera suite à cette proposition,

et que les syndicats s'efforceront de lutter pour la réalisation du principe de l'égalité des sexes, même dans l'organisation sociale actuelle.

Ainsi soutenues nous avons écrit ce qui suit :

Au comité du parti socialiste suisse
à Bienne.

Chers collègues,

L'association suisse des ouvrières,

vu :

les décisions de la première conférence internationale des femmes socialistes;

vu :

la décision suivante du congrès socialiste international à Stuttgart (1907) qui lie aussi les socialistes suisses :

« Dans les pays où le suffrage universel des hommes est déjà introduit, le parti doit lutter pour l'extension de ce droit à tous les membres de l'Etat sans distinction de sexe. »

Propose, au comité du parti socialiste d'inscrire comme point important à l'ordre du jour du prochain congrès :

L'introduction du suffrage féminin en Suisse.

Un rapport approprié et la discussion qui s'y attachera devra chercher et montrer les moyens d'organiser une action d'ensemble et réfléchir propre à réaliser le suffrage féminin dans les cantons et en Suisse.

Dans l'espoir que vous répondrez favorablement à notre désir,

Et en vous priant poliment de nous faire parvenir votre réponse pour notre congrès de Pâques,

Nous vous présentons nos salutations de bonne camaraderie.

Au nom de l'Association suisse des ouvrières et par ordre :

Marguerite FAAS,

*Secrétaire de l'Union suisse
des syndicats professionnels.*

Nous espérons pouvoir communiquer la réponse, sans doute favorable, à notre congrès.

* * *

Encore quelques mots du nombre des sections :

La démission des deux sections bâloises nous a peiné. Vu leur situation financière, nous avons essayé de prévenir le *Stauffercheriner-Verein*. Mais nous n'avons pas à élucider ici ces circonstances attristantes, les délégués auront à se prononcer à ce sujet.

La Section de Boujean est tombée en léthargie et le *Tochterbildungsverein* de Zurich paraît subir le même sort.

Par contre, nous sommes heureux de communiquer l'adhésion des sections suivantes :

Le Syndicat des domestiques de Zurich, avec 60 membres, fondé en automne.

L'Association des femmes socialistes italiennes, à Winterthur, avec 25 membres.

L'Organisation française des femmes socialistes à Lausanne, avec 25 membres.

La nouvelle Section des ouvrières de Lucerne, avec 15 membres.

Pour faciliter les relations avec les organisations de langue française ou italienne, la camarade Faas s'est chargée de la correspondance directe et des travaux de traduction des rapports de séances du comité central.

Les camarades françaises reçoivent l'*Exploitée*, c'est-à-dire la *Vorkämpferin* française, dans laquelle paraissent nos publications.

Peut-être aurons-nous bientôt, pour nos camarades italiennes, un petit organe qui continuerait l'agitation si bien commencée par *La Compagne*.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à nos nouvelles sections et nous espérons avoir la joie de saluer leurs déléguées à notre prochain congrès.

A tous les nôtres, nous disons : « Courage dans la lutte pour une meilleure existence ».

Que celles qui veulent se séparer de nous réfléchissent sérieusement et se disent que l'union seule nous permettra de triompher.

Cordiales salutations.

Winterthur, mars 1908.

Pour le Comité central :

M. DUNKEL, présidente.